Prévenir les risques psychosociaux dans votre entreprise au regard du droit du travail

Objectifs

Définir et évaluer les différents risques psychosociaux en entreprise
Comprendre la nécessité d'une prévention des risques psychosociaux (RPS) auprès de salariés
Déterminer les mesures de protection collectives adaptées et les moyens d'améliorer l'environnement psychologique du travail
Connaître les moyens juridiques dont dispose l'employeur pour faire face aux situations de crise

Programme

Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?	• Définir les termes : stress, souffrance, risque psycho-social • Définir les risques psychosociaux en entreprise • Stress, harcèlement, mal-être, souffrance, dépression, burn out... : définitions et distinctions
Comprendre les principaux enjeux des RPS pour l'entreprise, les salariés et le management	• Connaître les RPS en chiffres • Enjeux humains, économiques, juridiques, médiatiques et managériaux • Evaluer la nature et l'étendue des risques pour l'employeur • Une responsabilité résultant des actes individuels et des méthodes collectives de management • Identifier les risques civil et pénal pour chaque acteur
Identifier les principales sources des RPS en entreprise	• RPS et régulation sociale globale de l'entreprise • Faire le point sur l'organisation du travail • Focus sur les comportements managériaux • Cerner les indicateurs utiles : absentéisme, maladies, accidents, troubles musculo-squelettiques (TMS)... • Repérer les comportements et attitudes du collaborateur concerné par le risque
Appréhender les dispositifs de prévention et de gestion des RPS	• Rôle des différentes structures et des différents acteurs • Comment accompagner les responsables hiérarchiques dans la prise de conscience des RPS • Identifier les principaux freins au développement des RPS : l'autonomie/le soutien de l'équipe/le soutien du manager/valorisation et reconnaissance
Agir en fonction de la situation rencontrée	• Traiter le cas d'une crise RPS individuelle selon ses prérogatives • Connaître les étapes d'un entretien • Savoir mener l'entretien en toute neutralité

Modalités pratiques

Public : Dirigeants RRH, DRH Managers	**Pré-requis :** Encadrer une équipe
Tarif inter par personne : Adhérent : 600,00 € HT Non adhérent : 1 200,00 € HT **Tarif intra :** Nous consulter	**Nombre de participants :** 5 min – 10 max **Durée :** 1 jour en présentiel ou distanciel **Délai d'accès à la formation :** 2 mois sous réserve d'avoir atteint un nombre suffisant de participants
Démarche pédagogique : Exposé et cas pratiques	**Méthode d'évaluation :** Quiz et corrigé Enquête de satisfaction
Taux de satisfaction : 1ère session en 2023	**Personne en situation de handicap :** Accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter)

Formatrices : Sophie TRINCEA / Géraldine FRANÇON

Sophie TRINCEA
Avocate au Barreau de Lyon, fondatrice et associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Social Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

Géraldine FRANÇON
Avocat au Barreau de Lyon Fondatrice et associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.